

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum (urgence sanitaire) : 13

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 27

Nombre de représentés : 08

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 27

Nombre de représentés : 08

Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n° 2021-064

**COMPTES DE GESTION 2020
DU COMPTABLE PUBLIC**

**BUDGET PRINCIPAL ET
BUDGETS ANNEXES DE LA
VILLE : FOSSOYAGE
VALORISATION DES EAUX
TRAITEES EN SORTIE DE
STATION D'EPURATION
(VETSSE)**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 25 mai 2021 et affichée le 26 mai 2021.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 14 JUIN 2021

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 1^{er} juin 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi premier juin le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec, 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, Mme Garicia Latra Abéfar, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgay.

Absents représentés : Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe (par M. Jean-Paul Babef), M. Henry Hippolyte (par M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint), M. Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), M. Jean-Claude Adois (par M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint), M. Patrice Payet (par M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint), Mme Barbara Saminadin (par Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe), Mme Paméla Trécasse (par M. Didier Amachalla).

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Claudette Clain Maillot à 17 h 50 (mise en discussion du rapport n°2021-068).

Départ(s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 18 h 06 (mise en discussion du rapport n°2021-070).

Absents : M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, Mme Valérie Auber.

Affaire n°2021-064

COMPTE DE GESTION 2020 DU COMPTABLE PUBLIC
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE :
FOSSOYAGE
VALORISATION DES EAUX TRAITEES EN SORTIE DE STATION D'EPURATION
(VETSSE)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

Vu la loi n° 2015- 991 du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et vu ses dispositions relatives au transfert obligatoire de la compétence assainissement aux communautés d'agglomération, au 1er janvier 2020 ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Affaires Générales » du 19 mai 2021 ;

Vu les comptes de gestion de l'exercice 2020 dressés par le Comptable Public ;

Vu le rapport présenté en séance le 1^{er} juin 2021 relatif aux comptes de gestion 2020 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions : Sergio Erapa, Bertrand Fruteau et Annie Mourgaye),

DÉCIDE

Article 1 : de constater que, pour le budget principal de la Ville et pour les budgets annexes, le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés. Il a également procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Article 2 : d'approuver les comptes de gestion du comptable public pour l'exercice 2020 ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU